

Résultats de l'enquête sur la base de données de produits PEB

1. Introduction

De mi-juin à fin août 2018, toutes les personnes concernées ont eu la possibilité de participer à une enquête. Nous remercions tous les participants.

Dans la suite, nous vous informons brièvement sur les résultats les plus importants.

2. Organisation de l'enquête

Il s'agissait de la première enquête visant à collecter les expériences et les attentes sur la base de données de produits PEB. Elle est organisée autour de questions générales, en abordant autant d'aspects que possible. Etant donné que les participants ne peuvent généralement consacrer qu'un temps limité à une enquête, un sondage général ne peut aborder les thèmes en profondeur. Toutefois, des aspects spécifiques pourront être explorés dans des enquêtes de suivi.

Dans cette enquête, on a posé des questions aux participants en fonction de leurs réponses précédentes. D'une manière générale, l'enquête peut être divisée en une section générale comportant des questions pour presque tous les participants et une section spécifique selon qu'il s'agit d'un utilisateur de la base de données (généralement le responsable PEB/ le conseiller PEB/ le rapporteur ⁽¹⁾) ou un demandeur de reconnaissance d'un produit dans la base de données (par exemple, le fabricant).

(1) la terminologie respective en Région wallonne, bruxelloise et flamande pour la fonction similaire.

3. Diffusion

Afin de maximiser la représentativité des réponses, les participants ont été sollicités par différentes voies :

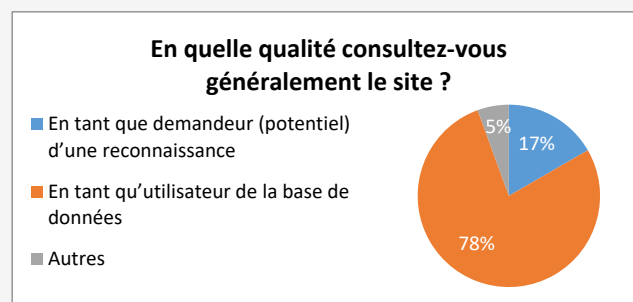
- un encadré avec un lien vers l'enquête sur le site www.epbd.be ;
- la Newsletter PEB (juillet 2018) du Service public de Wallonie (SPW) ;

- la 'EPB-nieuwsbrief' (juillet 2018) de l'Agence flamande de l'énergie (VEA) ;
- la lettre d'information de OVED (Plate-forme de consultation des experts en énergie) (fin juin 2018).

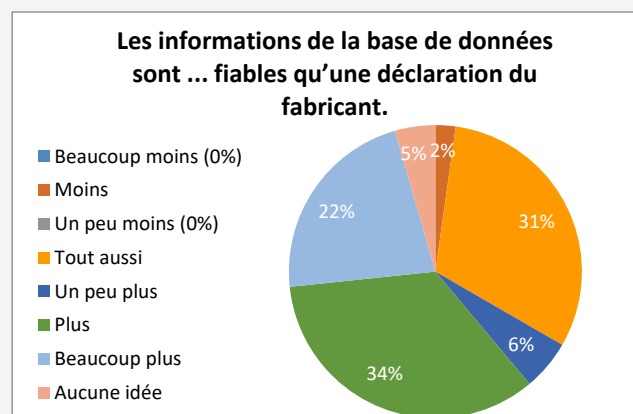
4. En général

Près d'une centaine de personnes ont participé à l'enquête, avec une très bonne répartition entre les régions.

78 % des participants se classent parmi les utilisateurs de la base de données, 17 % parmi les demandeurs d'une reconnaissance.



Chaque participant à l'enquête a été interrogé sur sa perception de la fiabilité de la base de données par rapport à une déclaration du fabricant (par exemple une fiche technique). 62 % jugent que la base de données est un peu plus à beaucoup plus fiable et 31 % aussi fiable. Seulement 2 % estiment qu'une déclaration du fabricant est plus fiable.

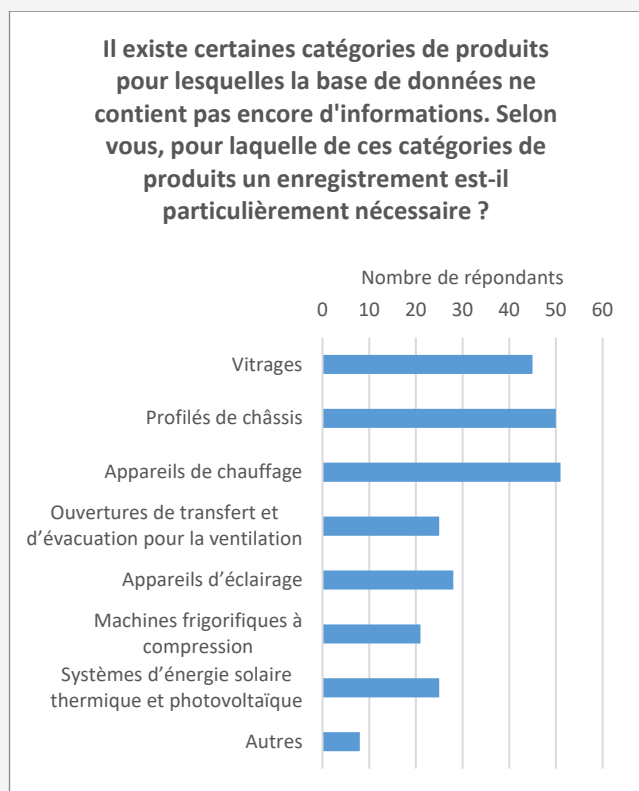


5. En tant qu'utilisateur

Lorsque le participant s'est présenté en tant qu'utilisateur, dans 74 % des cas c'était à titre de responsable PEB/ conseiller PEB/ rapporteur. Ensuite, les autres partenaires de la construction : entrepreneur, architecte...

La sécurité juridique dans la déclaration PEB (44 %) est la principale raison d'utiliser la base de données. Ensuite viennent la fiabilité des données (33 %) et la convivialité (23 %). (Les participants pouvaient cocher plusieurs réponses).

Les utilisateurs préfèrent plusieurs catégories lors d'une extension de la base de données.



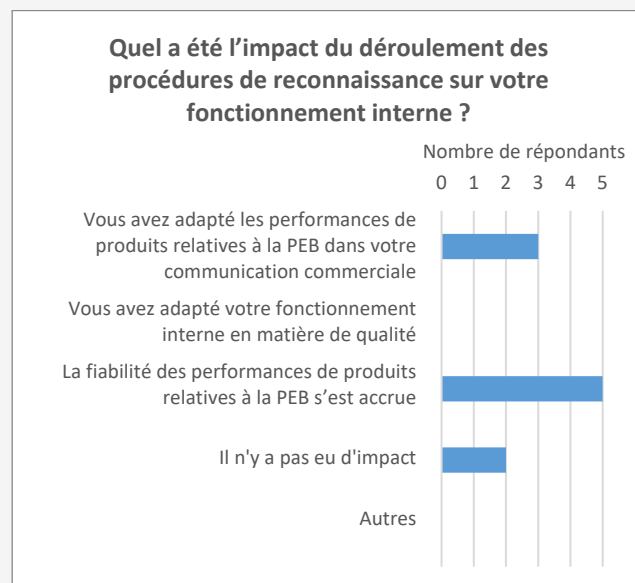
6. En tant que demandeur

Un deuxième groupe important en contact fréquent avec la base de données de produits PEB est composé des producteurs, des importateurs ... qui souhaitent inscrire leurs produits dans la base de données.

Peu de participants se sont présentés en tant que demandeur (potentiel) d'une reconnaissance. Les conclusions ci-après sont donc à considérer avec toute la réserve qui

s'impose compte tenu de la faible représentativité.

5 répondants affirment que la fiabilité des performances en matière de PEB de leur(s) produit(s) a été accrue suite à une demande ou à une reconnaissance. 3 personnes ont même adapté les performances dans leur communication commerciale. Toutefois, la demande n'a pas entraîné d'adaptation du fonctionnement interne de l'entreprise en matière de qualité (par exemple, un contrôle de la production plus poussé).

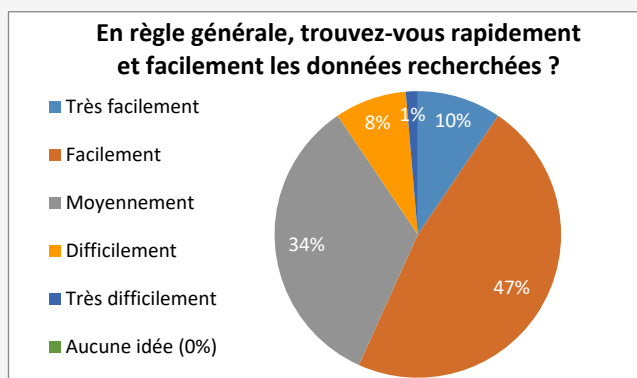


La présence dans la base de données a une valeur ajoutée commerciale pour presque tous les répondants. Une suppression (ou fin) de la reconnaissance est donc vécue de manière de très à légèrement négative.

7. Publication des données dans un tableur

Les utilisateurs fréquents auront également remarqué qu'en même temps que l'enquête, il y a eu un changement dans la forme de publication des données. Les données de produits ne sont plus présentées au format PDF mais sous forme d'un tableur.

L'enquête a également interrogé les utilisateurs sur la convivialité de la base de données. 57 % retrouvent les données (très) facilement. 34 % ont trouvé la convivialité moyenne. 9 % éprouvent des problèmes importants.



L'enquête a également permis de recueillir des commentaires anonymes généraux. Plusieurs répondants ont indiqué que le passage au format de tableur n'a pas répondu à leurs attentes. Les remarques récurrentes concernaient la taille des feuilles de calcul (trop grandes) et la limitation des possibilités d'utilisation à cause de la protection du fichier.

Dans les versions nouvellement publiées, ces remarques ont été prises en compte dans la mesure du possible. Un manuel d'utilisation sera également prochainement publié pour expliquer les possibilités de la feuille de calcul.

Certains souhaitaient un retour au format PDF ou une publication directe des données avec option de recherche sur le site web. Il convient de préciser que le passage au format de tableur s'est accompagné, pour l'opérateur, d'une automatisation interne de la base de données. Dans l'immédiat, nous ne pouvons donc pas répondre positivement à ces souhaits formulés. Cependant, nous continuons à mettre tout en œuvre afin d'améliorer la convivialité pour l'utilisateur.